Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 50 (1921)

Heft: 10

Rubrik: Partie pratique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Remarque. — Les exercices avec cerceaux et poutrelles seront exécutés au fur et à mesure de l'introduction de ce matériel. Ces exercices sont de rigueur dans les écoles où ce matériel existe.

D. Jeux. — (P. 58 à 68.) *a)* Imitation de travaux manuels ; *b)* Nos 3, 8, 9, 13, 14, 15.

IIme degré.

A. Exercices de marche et de course. — (P. 69 à 75.)

B. Préliminaires. — *a)* Ex. 24, p. 81 ; *b)* Ex. prévus pour la 11me année à l'exclusion de l'ex. 12, p. 84.

Remarque. — Les exercices de torse seront exécutés d'abord en station ouverte, puis en station fermée.

C. Exercices aux engins. — Ex. de 11me année p. 93, 97, 101, 105, 109, 113. Ces exercices ne sont imposés qu'aux écoles bénéficiant des installations nécessaires. La poutre d'appui ne sera utilisée que comme engin de saut. Les maîtres suppléeront à l'absence d'engins par le matériel de fortune pouvant être de quelque utilité.

D. Exercices populaires. — *a)* Saut, p. 117. — *b)* Course, p, 119 à 122. — *c)* Lancer avec la petite balle (p. 122).

E. Jeux. — Nos 2, 6, 7, 9 (p. 132 à 140).

IIIme degré.

(Programme pour les écoles urbaines et cours complémentaires.)

A. Exercices de marche et de course. — (P. 142, 143.)

B. Exercices préliminaires. — *a)* Ex. 13, 16, 17 a ,17 d, 17 (p. 89, 91 ; *b)* Ex. de 13me année (p. 144 à 148), à l'exclusion des exercices 16, 17 et 19 (p. 147, 148).

C. Exercices aux engins. — Progr. 13me année.

D. Exercices populaires. — 1. Saut, p. 190 à 192. — 2. Course, p. 192 à 194. — 3. Lancer avec la petite balle, p. 194.

E. Jeux. — Nos 2, 4, 7, 8 (p. 206 à 214).

La Commission du programme.

PARTIE PRATIQUE

Leçons élémentaires de grammaire avec exercices adaptés *(suite)* [1].

L'ACTION

Rappel. — La leçon précédente. — Ce qu'exprime la proposition.

But : Voir comment on appelle ce qu'on fait de bon ou de mauvais.

A. Texte

Concret : Maman donne aux pauvres ; elle travaille toute la journée ; elle élève bien ses enfants ; elle leur apprend à prier et à être sages.

Louis maraude ; il vole dans les pupitres ; il ment et désobéit au maître et à ses parents.

[1] Voir No du 15 mars.

Victor chante ; il court sur le chemin ; il ouvre la porte et entre dans la maison.

Elaboration : I. Quelle est la meilleure de ces trois personnes ? — La maman.

Qu'est-ce qu'elle fait ? — Elle donne, travaille, élève, apprend à prier.

Qui la récompensera ? — Dieu.

Dieu la récompensera à cause de quoi ? — Des bonnes actions qu'elle a faites.

Quelles sont ces bonnes actions ? — donner, travailler, élever, apprendre.

Les écrire sous le titre : **bonnes actions.**

II. Que fait Louis ? — Il maraude, vole, ment, désobéit.

Il sera puni à cause de quoi ? — Des mauvaises actions qu'il a faites.

Quelles sont ces mauvaises actions ? — marauder, voler, mentir, désobéir.

Les écrire sous le titre : **mauvaises actions.**

III. Et Victor ? — Il chante, court, ouvre, entre.

Sont-ce de bonnes ou de mauvaises actions ? — Parfois bonnes, parfois mauvaises.

Quand on dit : Victor ouvre la porte, fait-il une bonne ou une mauvaise action ? — Ni bonne, ni mauvaise.

Les actions qui ne sont ni bonnes, ni mauvaises, s'appellent *indifférentes.*

Quelles sont les actions indifférentes ? — En citer d'autres : marcher, planter un clou, s'amuser, etc.

Les écrire sous le titre : **actions indifférentes.**

Répétition : Nous venons de voir combien d'espèces d'actions ? — *Trois : bonnes, mauvaises, indifférentes.*

Lisez les actions qui sont inscrites au tableau.

Abstraction : Travailler, marauder, courir *sont des actions.*

On appelle aussi souvent les actions des *verbes.*

Les verbes sont donc pour dire quoi ? — les *actions.*

Application immédiate et orale :

1. Chercher des actions : bonnes, mauvaises ou indifférentes accomplies par : les élèves, les parents, les plantes, les animaux, les rivières, le vent, etc. — Les employer dans des propositions orales.

B. **Chaque proposition renferme une action**

Concret : Les phrases écrites.

Elaboration : a) Trouver dans chaque proposition : l'action.

Conclusion : dans chaque proposition il y a une action.

Ecrire : b) Emile lentement.

Qu'est-ce que je propose de croire ? ... ? — Rien ?

Ces mots n'ont pas de signification.

Ecrire : Emile *marche* lentement.

Qu'est-ce que je propose de croire ? — Qu'Emile marche.

Qu'est-ce que *marcher ?* — Une action.

On propose donc de croire *des actions.*

Et quand il n'y a *pas* d'action ? — On ne propose rien à croire.

Quand il n'y a pas d'action, il n'y a donc *pas de proposition.*

Conclusion : Dans chaque proposition, *il faut une action.*

c) Je veux proposer cinq choses à croire ; il y aura combien d'actions ? — Cinq actions.

Exemple : L'enfant écoute, étudie, obéit, travaille, salue.

Combien de pensées sur l'enfant ? — Cinq.

Combien d'actions ? — Cinq.

Combien de propositions ? — Cinq.

Il y a donc autant de propositions que d'actions.

On sépare les propositions, ou les actions, par des virgules.

Pourquoi sépare-t-on les actions par des virgules ? — Les actions forment des propositions.

Conclusions : 1. Dans une phrase il peut y avoir plusieurs actions.

2. Les actions sont séparées par des virgules.

Récapitulation : 1. Espèces d'actions.

2. Actions dans les propositions.

3. La virgule.

Règles : 1. Quand on fait quelque chose on fait une action.

2. On appelle souvent les actions : des verbes.

3. Dans une proposition il y a *une* action.

4. Dans une phrase il y a plusieurs actions.

5. Les actions sont séparées par des virgules.

6. Les actions accomplies sont bien des *actions*.

7. Les actions représentées par la parole ou l'écriture s'appellent des *verbes*.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Le Jeune Catholique, journal illustré pour nos enfants, paraissant chaque mois. (Abonnement : 2 fr. 50 par an, imprimerie Delacoste-Borgeaud, Lausanne, Cité-Derrière, 26.)

Sommaire du N° de mai 1921 : Je suis l'Immaculée-Conception (illustration). — Autour du Mois de Marie. — Jour d'adieu. — Pendant la rafale. — Un beau jour. — Maurice Delguy. — La Quasimodo de Paul et de Pauline. — Repentir et réparation. — Sainte mort d'une enfant. — Un jeune et courageux sauveteur. — Partie scolaire : Pour les vacances. — Conseils à un apprenti. — Lettre à un jeune garçon.

Les titres disent à eux seuls tout l'intérêt de cette bienfaisante publication, digne d'être répandue et encouragée.

Cours pour maîtres de gymnastique

Comme le *Bulletin* l'a annoncé, la Société suisse des maîtres de gymnastique organise, sous les auspices du Département militaire fédéral, un cours de gymnastique pour instituteurs, 2me et 3me degré, qui aura lieu à **Bulle,** du 18 juillet au 3 août.

Afin de faciliter la participation de ce cours à un certain nombre d'instituteurs fribourgeois (le maximum des admissions est de 32), la Direction de l'Instruction publique a décidé d'allouer à chaque maître qui suivra le cours et se sera annoncé avant le 15 juin un subside cantonal de 4 fr. par jour en plus de la subvention fédérale prévue.

Fribourg, le 11 mai 1921.

La Direction de l'Instruction publique.